

AMVA → JREAL
05/02/2010

MAITRE GUERIN

**Scierie NICOLAS-LABEYRIE à Maurrin (40)
Etape B du diagnostic initial et Evaluation Simplifiée des
Risques**

**Octobre 2004
N° A35490/A**

MAITRE GUERIN
2, rue du 49^{ème}
64100 BAYONNE

Scierie NICOLAS-LABEYRIE à Murrin (40)
Etape B du diagnostic initial et Evaluation Simplifiée des
Risques

Octobre 2004
N° A35490/A



Agence AQUITAINE-CHARENTES MIDI-PYRENEES
Parc Technologique Europarc
19, avenue Léonard de Vinci
33 600 PESSAC
Tél : 05.57.26.02.80
Fax: 05.57.26.80.13

Sommaire

1. Contexte et objectifs	2
2. Etape B du diagnostic initial.....	4
2.1. Rappel sur le programme d'investigations et la méthodologie ESR	4
2.2. Investigations de terrain.....	5
2.3. Résultats des investigations	8
3. Mise en œuvre de l'ESR.....	10
3.1. Généralités	10
3.2. Eléments nécessaires à l'ESR.....	10
3.3. Modèle conceptuel du site : caractérisation des facteurs.....	11
3.4. Résultats de l'ESR.....	15
4. Conclusions et recommandations.....	16

Figures

Figure 1 : Plan de localisation du site.....	3
Figure 2 : Localisation des investigations de terrain	7
Figure 3 : Schéma conceptuel du site	14

Tableaux

Tableau 1 : Programme d'analyses des sols.....	5
Tableau 2 : Synthèse des résultats d'analyses des sols	9

Annexes

Annexe 1 : Fiches de prélèvements de sols
Annexe 2 : Rapports d'analyses du laboratoire
Annexe 3 : Grilles de notation ESR

1. Contexte et objectifs

La société NICOLAS-LABEYRIE exploitait sur la commune de Maurrin (Landes) une unité de sciage et traitement de bois, Installation Classée pour la Protection d'Environnement (ICPE), dont les activités ont été stoppées en novembre 2003.

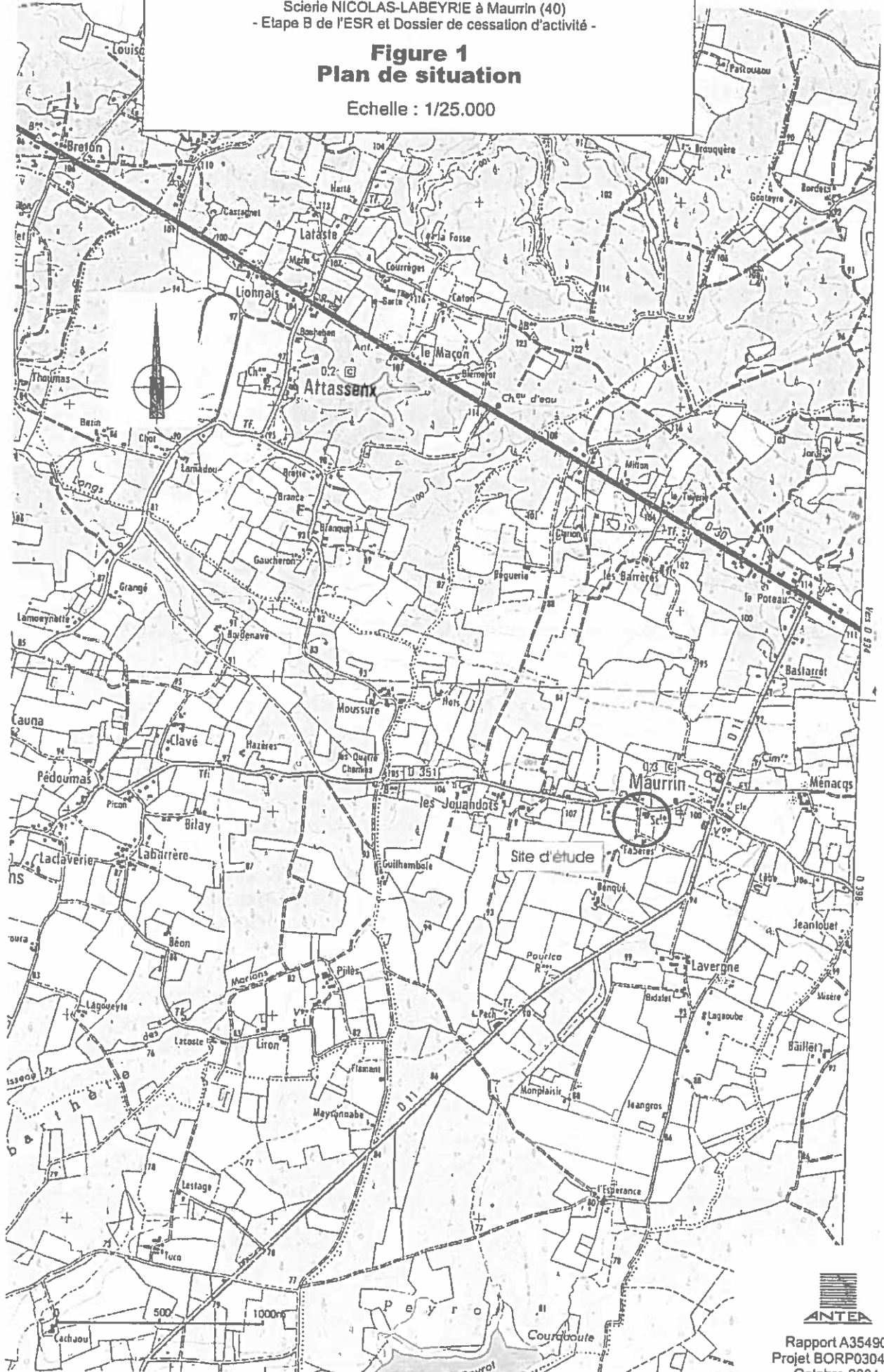
Suite à cette cessation totale d'activité, le liquidateur judiciaire (maître GUERIN) a confié à la société ANTEA la réalisation de l'étape B du diagnostic initial et de l'ESR, Evaluation Simplifiée des Risques, demandée par arrêté préfectoral ; la première étape de l'ESR (étape A) avait été réalisée dans le cadre d'une opération collective pilotée par la CCI des Landes.

La réalisation d'un dossier de cessation d'activité, au titre du Code de l'environnement et en tant qu'ICPE mettant un terme définitif à ses activités, a également été confiée à la société ANTEA et fait l'objet du rapport A35606.

MAITRE GUERIN
Scierie NICOLAS-LABEYRIE à Maurrin (40)
- Etape B de l'ESR et Dossier de cessation d'activité -

Figure 1
Plan de situation

Echelle : 1/25.000



2. Etape B du diagnostic initial

2.1. Rappel sur le programme d'investigations et la méthodologie ESR

La méthodologie de l'ESR est définie par le guide du Ministère de l'Environnement sur la gestion des sites potentiellement pollués (version 2 de mars 2000), qui expose un programme d'étude selon les 3 étapes suivantes :

- Etape A : étude historique et documentaire sur les activités qui se sont succédées sur le site et sur la sensibilité de l'environnement.
- Etape B : compléments d'investigations par sondages et analyses sur les points mis en évidence au cours de l'étape A.
- Notation du site : évaluation simplifiée des risques (ESR) qui consiste à noter le site selon une grille de cotation, et permet son classement.

L'étape A de l'ESR, réalisée dans le cadre de l'opération collective pilotée par la CCI des Landes, a fait l'objet du rapport ANTEA A32320-27-version B, de janvier 2004.

Compte tenu de l'historique et du contexte environnemental du site, un programme pour l'étape B a été défini en accord avec l'exploitant et la DRIRE.

Notons que ce programme d'investigations est soumis notamment à des contraintes d'accès et que les investigations ont été limitées à la réalisation d'un sondage par « zone à risques de pollution », et à l'analyse d'un seul échantillon par sondage dans un premier temps.

Le programme proposé comprend uniquement la réalisation de sondages de sol et prélèvements de sol pour analyses. Aucune investigation sur les eaux souterraines n'a été préconisée compte tenu du contexte environnemental (milieu non vulnérable).

2.2. Investigations de terrain

Les investigations de terrain ont été réalisées le 7 septembre 2004.

Elles sont localisées sur la Figure 2.

2.2.1. Sondages et prélèvements de sol

Cinq sondages ont été réalisés sur le site. Ils ont été réalisés à la tarière mécanique sur une profondeur d'environ 1.50 mètres et ont été nommés S1 à S5.

Pour certains des sondages, un carottage de la dalle béton a été nécessaire.

Au cours des sondages, les observations ont été relevées (lithologie, indice de pollution...) et des échantillons moyens ont été constitués :

- Echantillon a : surface (en général 0 à 30 cm).
- Echantillon b : profondeur (en général de 0.30 à 1 m)

Les échantillons ont été conditionnés dans des bocaux en verre brun.

Les fiches de prélèvements sont jointes en Annexe 1.

2.2.2. Programme d'analyses

Les échantillons ont été acheminés vers le laboratoire WESSLING pour détermination des paramètres suivants :

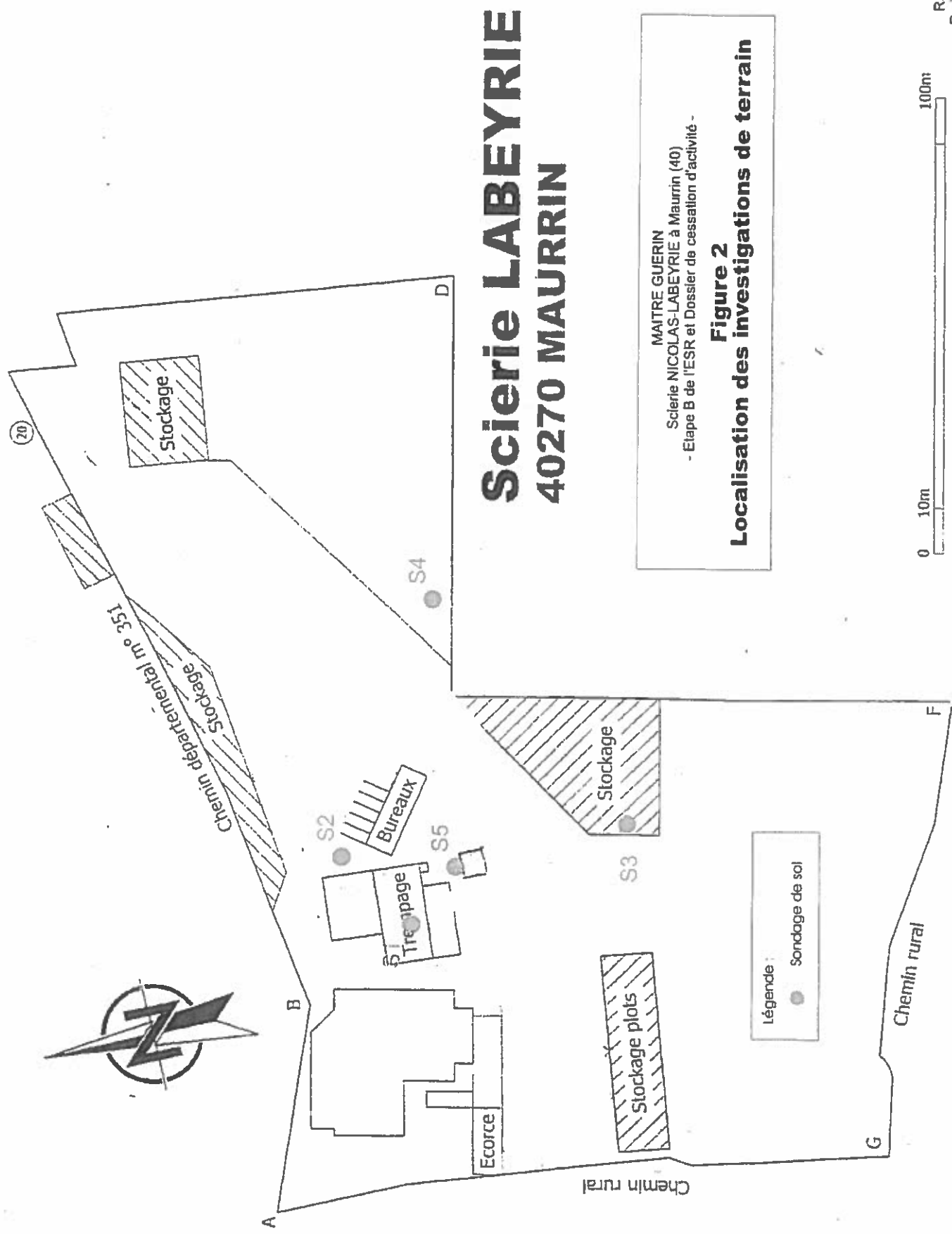
- hydrocarbures totaux
- produits de traitement du bois (chlorophénols, IPBC et Bore)

Le tableau suivant synthétise pour chacun des sondages réalisés, sa localisation, ses caractéristiques et les analyses réalisées.

Tableau 1 : Programme d'analyses des sols

N° du sondage	Zone concernée	Nature des sols	sondage	Echantillons analysés et analyses réalisées
S1	Trempage actuel	Sol béton	1 sondage face au bac de trempage – carottage puis tarière à 1m50 environ	S1B (0.3 à 1.50) : indice HCT et IPBC

N° du sondage	Zone concernée	Nature des sols	sondage	Echantillons analysés et analyses réalisées
S2	Proximité zone d'égouttage actuel et emplacement ancien trempage	Sol béton	1 sondage réalisé au droit de l'ancien bac de trempage, à proximité immédiate de la ligne d'égouttage	S2A (0 à 0.3) <ul style="list-style-type: none"> ➤ chlorophénols dont PCP ➤ indice HCT et IPBC ➤ bore
S3 et S4	Stockage des bois traités	Sol empierré	2 sondages à la tarière à 1m50 répartis sur la zone de stockage	S3A et S4A <ul style="list-style-type: none"> ➤ chlorophénols dont PCP ➤ indice HCT et IPBC ➤ bore
S5	Stockage hydrocarbures	Sol empierré ou bétonné	1 sondage tarière à 1m face au local de stockage	S5A <ul style="list-style-type: none"> ➤ indice HCT



2.3. Résultats des investigations

Nota : les sondages ponctuels ne peuvent offrir une vision continue de l'état des terrains du site. On ne peut exclure, entre deux sondages, l'existence d'une anomalie d'extension limitée qui aurait échappé aux mailles des investigations ou qui n'aurait pas été connue par l'étude historique.

2.3.1. Valeurs de référence

Les concentrations des paramètres sont comparées aux valeurs guides en matière de pollution des sols et des eaux souterraines. Celles-ci sont définies par le guide du Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire "Gestion des sites (potentiellement) pollués", version 2 de mars 2000 (Annexe 5, édition mise à jour du 9 décembre 2002). Les valeurs guides sont les suivantes :

Pour les sols

- Les Valeurs de Définition de Source-Sol (VDSS) permettent de définir la source de pollution constituée d'un sol ;
- Les Valeurs de Constat d'Impact (VCI) permettent de constater l'impact de pollution du milieu sol, en fonction de l'usage de celui-ci. Compte tenu de l'usage actuel du site (industriel), les **VCI pour un usage non sensible** ont été retenues comme valeur de référence (usage industriel). On cite également à titre de comparaison les VCI pour un usage sensible, dans la mesure où un usage futur sensible du site pourrait être envisagé.

2.3.2. Résultats

Les sondages ont montré la présence des sols suivants :

- Argile marron sableuse

Ou

- sable argileux

2.3.3. Résultats d'analyses

Les résultats d'analyses des sols sont synthétisés en page suivante (Tableau 2).

Les rapports d'analyse complets sont joints en Annexe 2. Les normes et protocoles d'analyse sont précisés dans les rapports d'analyse.

Tableau 2 : Synthèse des résultats d'analyses des sols

Echantillon	Indice HCT	IPBC	Bore	PCP
S1B	<5	<0.01	-	-
S2A	340	<0.01	3.7	<0.1
S3A	6	<0.01	2.6	<0.1
S4A	11	<0.01	2.2	<0.1
S5A	310	-	-	-
VDSS	2500	-	-	50
VCI usage sensible	5000	-	-	100
VCI usage non sensible	25000	-	-	250

Résultats exprimés en mg/kg de matière sèche - PCP : pentachlorophénol

Les analyses mettent en évidence les résultats suivants :

- Les valeurs de l'indice hydrocarbures totaux restent inférieures aux valeurs guides (VDSS et VCI). La concentration maximale observée est de 340 mg/kg.
- La concentration en bore recherché au droit des sondages S2, S3 et S4 reste faible (quelques mg/kg). Notons que nous ne disposons pas de valeurs guides pour ce paramètre. A titre de comparaison, les concentrations observées sur le site restent inférieures aux valeurs guides les plus pénalisantes disponibles pour les métaux (exemple : VDSS du cadmium égale à 10 mg/kg).
- Les chlorophénols ont été recherchés au droit des sondages S2, S3 et S4. Au droit de ces 2 derniers sondages, les concentrations en chlorophénols restent inférieures au seuil de détection du laboratoire (0.1 mg/kg). Au droit du sondage S2, on détecte quelques chlorophénols (3-chlorophénol, 3,5-chlorophénol, 3,5-dichlorophénol, 3,4-dichlorophénol, 3,4,5-trichlorophénol et 2,3,4,6-tétrachlorophénol). Les concentrations observées restent très faibles (0.2 mg/kg). Le pentachlorophénol n'est pas détecté.
- Les concentrations en IPBC restent systématiquement inférieures au seuil de détection du laboratoire (< 0.01 mg/kg).

3. Mise en œuvre de l'ESR

3.1. Généralités

L'ESR a pour objectif de classer le site vis à vis des risques sanitaires éventuels. Elle s'établit successivement à partir :

- de la réalisation d'un modèle conceptuel du site qui comprend la caractérisation des facteurs « danger », « transfert » et « cible » du modèle (préalable indispensable à l'ESR).
- de l'exploitation des grilles de notation conduisant au classement du site.

3.2. Eléments nécessaires à l'ESR

Le risque lié au site est évalué en combinant trois facteurs dont la présence simultanée est nécessaire pour que le risque soit non nul. Ces trois facteurs sont :

- **le danger [D]** des polluants lié aux propriétés intrinsèques des substances constitutives de la source de pollution (toxicité, ...) et de leur quantité.
- **le transfert [T]** des polluants vers et dans les milieux. Les milieux pris en compte sont les eaux souterraines, les eaux superficielles et le sol. Le facteur transfert se mesure en fonction :
 - du **potentiel de mobilisation** des substances dépendant de certaines propriétés des polluants (solubilité) et de l'existence de vecteurs de mobilisation (tels que pluies et inondations par exemple).
 - du **potentiel de transfert de la source vers le milieu** dépendant de l'état de conditionnement de la source et de certaines caractéristiques des lieux (aménagement particuliers du site contribuant à un confinement plus ou moins bon des sources vis-à-vis des milieux).
 - du **potentiel de transfert des substances du milieu vers les cibles** dépendant essentiellement des caractéristiques du milieu (perméabilité de la zone non saturée et de l'aquifère, fracturation,...).
- **la cible [C]** fondée sur l'homme et ses relations avec les milieux (exploitation des ressources en eau, occupation du site,...).

Le risque est ainsi une fonction des paramètres danger [D], transfert [T] et cible [C], traduite par une relation :

$$R = f(D, T, C)$$

L'évaluation simplifiée des risques prend donc en compte ces trois types de facteurs dont la description, appliquée au site de Maurrin, est détaillée dans le chapitre suivant.

3.3. Modèle conceptuel du site : caractérisation des facteurs

3.3.1. Facteur de danger : définition des sources indépendantes

Compte tenu des résultats d'analyses des sols, nous ne retenons pas dans la notation de source « sols pollués ».

En revanche, pour l'état actuel du site, nous retiendrons comme « source » les installations suivantes :

➤ **Source 1 : bac de trempage contenant un résidu de xilix anti bleu.**

Il s'agit d'un bac métallique posé sur rétention. Le volume de xilix anti bleu restant dans le bac peut être évalué à 5 m³ environ.

Nous retiendrons dans la notation l'IPBC qui est la molécule active du xilix anti bleu. Selon les fiches de données sécurité du xilix anti bleu, les phrases de risque associées à l'IPBC sont les suivantes : R20/21-41-50.

Nous lui attribuerons donc une note de danger égale à 2 (pour risque R41 : risque de grave lésion oculaire). Par précaution, nous n'appliquerons pas de pondération à la note de danger qui pourrait se justifier en raison de la dilution du produit.

➤ **Source 2 : Huiles et hydrocarbures restant en place**

Il reste en place sur le site le stockage d'hydrocarbures qui comprenait encore au jour de la visite 4 fûts d'huile ainsi qu'un résidu de gasoil. L'ensemble est sur rétention métallique, et sur sol béton.

Nous retiendrons les hydrocarbures comme substances à noter (mélange) et attribuerons une note de danger maximale (note 3).

3.3.2. Facteurs de transfert vers et dans les milieux d'exposition

Les vecteurs de transfert favorisant la dispersion d'une éventuelle pollution sont les suivants :

- Contact direct avec des sols pollués
- Ruissellement des eaux météoriques sur des sols potentiellement pollués, puis écoulement vers le fossé jouxtant le site (côté Ouest)
- Ecoulement du fossé en direction du fossé communal qui se dirige lui-même vers le lac de Peyrot
- Migration des eaux souterraines en direction de cibles potentielles
- Dans les zones non imperméabilisées, des infiltrations des eaux météoriques en direction des eaux souterraines peuvent être envisagées en très faibles proportions (compte tenu de la nature argileuse des sols et de la profondeur de l'eau).

Dans le contexte du site (sols argileux, eaux souterraines protégées), les principaux facteurs de transfert seront donc le ruissellement et le contact direct avec les sols.

3.3.3. Facteurs cibles

Les cibles potentielles à considérer sont les suivantes :

➤ **les usagers du site (pour l'usage actuel ou futur)**

L'usage futur du site n'étant pas défini, on ne peut exclure la possibilité d'un usage sensible sur le site (avec population « non avertie »). Dans le cas d'une éventuelle pollution des sols, un contact avec ces derniers serait donc possible.

Nous retenons donc le milieu «sol par contact» comme milieu d'exposition dans la notation.

➤ **les eaux souterraines**

Compte tenu de la nature des sols, il est très peu probable que les aquifères exploitables dans la région soient atteints par une pollution issue du site. En effet, le niveau de l'eau de l'aquifère des sables fauves est situé à environ 15 m/sol et les formations reconnues entre la surface et cette profondeur sont essentiellement argileuses ou sablo-argileuses et comprennent environ 5 mètres d'argile.

A ce titre, nous ne retenons pas les eaux souterraines comme cibles.

➤ **les eaux superficielles**

Le lac de Peyrot étant alimenté par des fossés dont certains reçoivent les eaux de ruissellement du site, nous retiendrons le lac comme cible potentielle dans la notation (**milieu « eaux superficielles, autres usages que AEP »**).

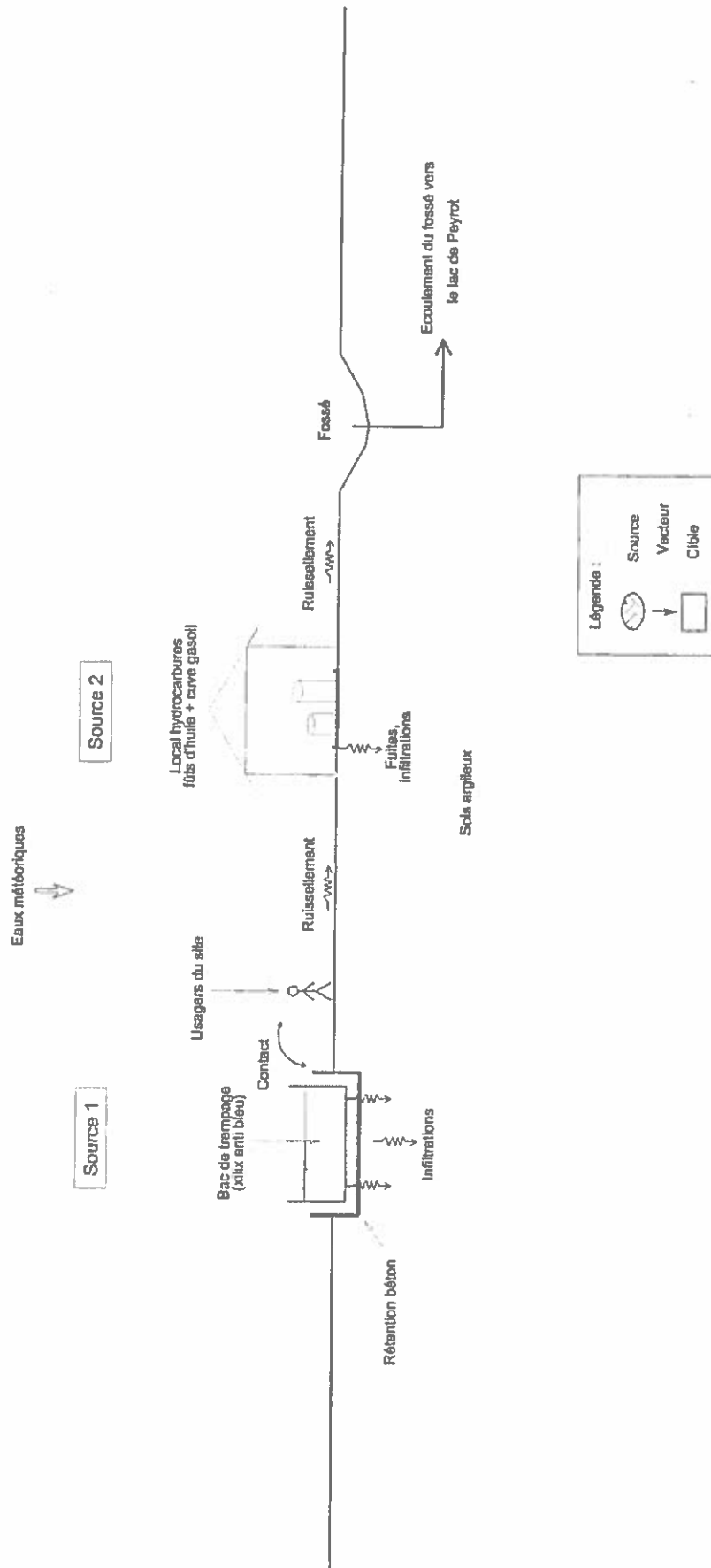
3.3.4. Impacts constatés

Les analyses de sol réalisées en septembre 2004 n'ont mis en évidence aucun dépassement des VCI (valeurs de constat d'impact) sur les sols du site.

La figure 3 présente le schéma conceptuel du site avec la localisation des sources et la désignation des voies de transfert les plus vraisemblables vers et dans les milieux d'exposition.

MAITRE GUERIN
 Scientia NICOLAS-LABEYRIE à Maumin (40)
 - Etape B de l'ESR et Dossier de cessation d'activité -

Figure 3
 Schéma conceptuel du site



3.4. Résultats de l'ESR

3.4.1. Grille de notation

Les feuilles de notation sont présentées en Annexe 3. Les notes de synthèse sont comparées aux notes de référence pour la désignation des classes.

3.4.2. Résultats

3.4.2.1. Etat actuel du site

La mise en œuvre de l'ESR pour son état actuel et en supposant un usage sensible du site, aboutit au classement du site en **classe 2 "site à surveiller"**. Cette note est obtenue pour le milieu d'exposition « sol par contact » pour la source n°2 « fûts/stockage d'hydrocarbures ». Pour la source n°1 (bac de trempage), la notation du site aboutit en classe 3.

3.4.2.2. Etat futur du site -- après évacuation des produits résiduels

Dans l'hypothèse de l'évacuation des produits résiduels encore présents sur le site (hydrocarbures et produits de trempage), qui doit être réalisée dans le cadre de la cessation d'activités du site, il ne resterait plus sur le site de sources pouvant être noter par la grille ESR.

Par conséquent, le site serait classé en classe 3 « site banalisable ».

4. Conclusions et recommandations

Les sondages et analyses de sols mises en œuvre sur le site n'ont pas mis en évidence d'impact des anciennes activités sur la qualité des sols.

A la date du 7 septembre 2004, il restait à évacuer sur le site des fûts d'hydrocarbures (huile et gasoil) ainsi que du produit de trempage dans le bac de traitement.

La notation par la méthode ESR a été mise en œuvre pour les 2 sources constituées par ces produits résiduels. La notation du site dans son état actuel, et en supposant un usage sensible du site, aboutit en classe 2 « site à surveiller » pour le milieu d'exposition « sol par contact ».

Dans le cadre de la cessation d'activité du site, il est nécessaire aujourd'hui d'évacuer les produits résiduels du site (produit de trempage et hydrocarbures).

Sous réserve que l'évacuation de ces produits soient réalisées dans les règles de l'art et n'occasionne pas de pollution des sols, l'absence de sources pouvant être notées par la grille ESR conduirait à classer le site en classe 3 « site banalisable », ne nécessitant donc à ce titre ni surveillance et ni restriction d'usage.

Observations sur l'utilisation du rapport

Ce rapport, ainsi que les cartes ou documents, et toutes autres pièces annexées constituent un ensemble indissociable ; en conséquence, l'utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle de ce rapport et annexes ainsi que toute interprétation au-delà des indications et énonciations d'ANTEA ne saurait engager la responsabilité de celle-ci.

ANTEA

MAITRE GUERIN

N°A35490/A

*Scierie NICOLAS-LABEYRIE à Maurrin (40) – Etape B du diagnostic initial
et ESR*

ANNEXES

ANTEA

MAITRE GUERIN

N°A35490/A

Scierie NICOLAS-LABEYRIE à Maurrin (40) – Etape B du diagnostic initial
et ESR

Annexe 1 : Fiches de prélèvements de sols

(5 pages)



FICHE DE PRELEVEMENT : SOL

Agence Adresse Tél: Fax:	ANTEA AGENCE AQUITAINE CHARENTES MIDI PYRENEES Parc Technologique EUROPARC 19 avenue Léonard de Vinci 33600 PESSAC	Projet n° <i>B07P030420</i> Intitulé: <i>SCIENCE DE MAURIN MO</i> Responsable du projet: <i>V. R.</i> Début de campagne: <i>07/09/04</i> Fin de campagne: <i>07/09/04</i>
-----------------------------------	--	---

Préleveur(s)	<i>P. PELLIARD</i>	N° station	<i>S 1</i>
Date/Heure		Outils	<i>TERRIER</i>

Profondeur (m)	Description	Profondeur prélevée
<i>0,00 à 0,20</i>	<i>BETON</i>	<i>0,00 à 0,20</i>
<i>0,20 à 1,50</i>	<i>salle fin anglaise maison</i>	<i>0,20 à 1,50</i>
	<i>P2 D'OEUVRE</i>	

Observations (récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc.)



FICHE DE PRELEVEMENT : SOL

Agence	 AGENCE AQUITAINE CHARENTES MIDI PYRENEES Parc Technologique EUROPARC 19 avenue Léonard de Vinci 33600 PESSAC	Projet n° <i>602 P030420</i>
Adresse		Intitulé : <i>SCIENCE DE MAIRIA 40</i>
Tél :		Responsable du projet : <i>V. R</i>
Fax :		Début de campagne : <i>07/09/04</i> Fin de campagne : <i>07/09/04</i>

Préleveur(s)	<i>A. GELVARD</i>	N° station	<i>32</i>
Date/Heure		Outils	<i>TARTELE</i>

Profondeur (m)	Description	Profondeur prélevée
<i>0 m à 0,30</i>	<i>sable gris moule</i>	<i>de 0 m à 0,30 m</i>
<i>0,30 à 1,50</i>	<i>argile sableuse moule</i>	<i>0,30 m à 1,30 m</i>
<i>PAS D'OEUVRE</i>		

Observations (récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc.)



FICHE DE PRELEVEMENT : SOL

Agence Adresse Tél : Fax :	ANTEA AGENCE AQUITAINE CHARENTES MIDI PYRENEES Parc Technologique EUROPARC 19 avenue Léonard de Vinci 33600 PESSAC	Projet n° PARB30420 Intitulé : SCIENIE DE MAURIN 40 Responsable du projet : V. R. Début de campagne : 07/09/04 Fin de campagne : 07/10/04
-------------------------------------	--	--

Préleveur(s)	A. PELERIN	N° station	53
Date/Heure		Outils	DIAPYRE

Profondeur (m)	Description	Profondeur prélevée
de 0 à 0,70	sable gris et beige	0 à 0,70
0,70 à 1,50	argile sableuse. marne	0,70 à 1,50
PAS D'EGOUT		

Observations (récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc.)



FICHE DE PRELEVEMENT : SOL

Agence Adresse Tél : Fax :	 AGENCE AQUITAINE CHARENTES MIDI PYRENEES Parc Technologique EUROPARC 19 avenue Léonard de Vinci 33600 PESSAC	Projet n° <i>PAURP030420</i> Intitulé : <i>SCIERIE DE MARIM 40</i> Responsable du projet : <i>V. R.</i> Début de campagne : Fin de campagne :
-------------------------------------	--	---

Préleveur(s)	<i>A. PÉLÉRIOT</i>	N° station	<i>54</i>
Date/Heure		Outils	<i>TARBIERE</i>

Profondeur (m)	Description	Profondeur prélevée
<i>de 0 à 0,30</i>	<i>sable et gravier gris et marron</i>	<i>0 à 0,30 m</i>
<i>0,30 à 1,50</i>	<i>argile latéreuse marron</i>	<i>0,30 à 1,50 m</i>
	<i>PAS DE COLETTES</i>	

Observations (récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc.)



FICHE DE PRELEVEMENT : SOL

Agence	 ANTEA AGENCE AQUITAINE CHARENTES MIDI PYRENEES Parc Technologique EUROPARC 19 avenue Léonard de Vinci 33600 PESSAC	Projet n°	Borfo30420
Adresse		Intitulé :	SCIENS DE MAURIM 60
Tél :		Responsable du projet :	V.R.
Fax :		Début de campagne :	07/09/04
		Fin de campagne :	07/09/04

Préleveur(s)	<input type="text" value="A BELKADIA"/>	N° station	<input type="text" value="55"/>
Date/Heure	<input type="text"/>	Outils	<input type="text" value="TAMBIERS"/>

Profondeur (m)	Description	Profondeur prélevée
0 à 70"	sable gris noir + graviers	0 à 0,80
70 à 1,50	argile massive forte adhérence	0,20 à 1,50
PAS D'ODSOL		

Observations (récupération d'échantillons, justification du non respect du mode opératoire, etc.)

ANTEA

MAITRE GUERIN

N°A35490/A

*Scierie NICOLAS-LABEYRIE à Maurrin (40) – Etape B du diagnostic initial
et ESR*

Annexe 2 : Rapports d'analyses du laboratoire

(2 pages)



Laboratoires Wessling

Parc technologique de Lyon
10, Allée Irène Joliot Curie - Bât. 86
F-69791 St.-Priest Cedex
Tél. : 04 72 79 53 54 - Fax : 04 72 79 53 55
labo@wessling.fr

ANTEA Pessac
A l'attention de H. MILLER
Parc technologique Europarc
19, avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

St Priest, le 13 Octobre 2004

Pour toutes questions
vos correspondants :
JF Campens / O Sibourg
☎ : 04.72.79.53.54
Fax : 04.72.79.53.55

Analyses d'échantillons de sol
Rapport d'essai n° : 4F4828cor

Page 1 sur 5

Prise d'échantillon le : non indiquée
Enregistrement le : 13/09/04
Votre commande du : 30/08/04

par : ANTEA
Nature des échantillons : sol

Imputation : BORP030420

Commande : BOR 04/219

Résultats d'analyse

Les analyses ont été réalisées au laboratoire WESSLING d'Oppin

Ce rapport annule et remplace le rapport 4F4828
que nous vous demandons de détruire
afin d'éviter toute utilisation malencontreuse.

Les méthodes développées par les laboratoires WESSLING d'Oppin, Darmstadt, Altenberge, Hanovre, Munich et Bochum sont accréditées par le DAR,
reconnu par le COFRAC.

Les méthodes développées au laboratoire WESSLING de Lyon listées ci-dessous sont accréditées par le COFRAC section essais n°1-1364
Portées d'accréditation DAR et COFRAC communiquées sur demande.

- o Eaux : COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. NFT 90115 par GC-MS), HCT (DIN 39409 H18 par IR-TF) Chrome VI (NFT 90-043 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)
- o Sols : Matières sèches (ISO 11465), COHV (ISO 10301-3 par GC-MS), BTEX (ISO 11423-1 par GC-MS), PCB et pesticides organochlorés (d'ap. ISO 6468 par GC-MS), HAP (met. int d'ap. XPX 33012 par GC-MS), HCT (DIN 39409 H18 par IR-TF), Minéralisation, Métaux (ISO 11885 par ICP-AES), Mercure (EN 1483 par AAS), Métaux (ISO 17294-2 par ICP-MS)

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.
Ce rapport d'essai ne peut être reproduit sans l'autorisation des laboratoires WESSLING (EN ISO 17025)



Laboratoires Wessling

Parc technologique de Lyon
10 Allée Irène Joliot Curie - Bât. B6
F-69791 St.-Priest Cedex
Tél. : 04 72 79 53 54 - Fax : 04 72 79 53 55
labo@wessling.fr

Rapport d'essai N° : 4F4828cor
Projet : BORP040420

St Priest, le 13/10/2004

N°-labo Identification		4F4828-02 S1b 0,8-1,5	4F4828-03 S2a 0-0,3	4F4828-05 S3a 0-0,3	4F4828-07 S4a 0-0,3	4F4828-09 S5a 0-0,3
Résultats d'après matières originales						
Matières sèches	%	90,1	75,5	91,6	90,8	80,3
Résultats d'après matières sèches						
Hydrocarbures totaux	mg/kg-MS	<5	340	6,0	11	310
Métaux						
<i>Après minéralisation à l'eau régale</i>						
Bore (B)	mg/kg-MS		3,7	2,6	2,2	
CHLOROPHENOLS						
- Phénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
- 2-Chlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
- 3-Chlorophénol	mg/kg-MS		0,1	<0,1	<0,1	
- 4-Chlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
- 3,5-Dichlorophénol	mg/kg-MS		0,1	<0,1	<0,1	
- 2,3-Dichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
- 2,6-Dichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
- 2,4+2,5-Dichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
- 3,4-Dichlorophénol	mg/kg-MS		0,3	<0,1	<0,1	
- 2,4,6-Trichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
- 2,3,5-Trichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
- 2,4,5-Trichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
- 2,3,6-Trichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
- 2,3,4-Trichlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
- 3,4,5-Trichlorophénol	mg/kg-MS		0,3	<0,1	<0,1	
- 2,3,5,6-Tétrachlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
- 2,3,4,6-Tétrachlorophénol	mg/kg-MS		0,3	<0,1	<0,1	
- Pentachlorophénol	mg/kg-MS		<0,1	<0,1	<0,1	
IPBC	mg/kg-MS	<0,010	<0,010	<0,010	<0,010	

Substances	Méthodes	LQ inf.
IPBC	GC-MS	<0,010 mg/kg
HCT	DIN 38 409 H18 eq. NFX 31-410 (IR/TF)	5 mg/kg
Mat. sèches	ISO 11465	0,10%
Métaux	EN ISO 11885 (ICP-AES)	Divers
Min. eau régale	EN 11466	---
Chloro+Alkylphénol	EN 14154	0,1 mg/kg


Dipl.-Ing. J.-F. Campens

ANTEA

MAITRE GUERIN

N°A35490/A

Scierie NICOLAS-LABEYRIE à Maurrin (40) – Etape B du diagnostic initial
et ESR

Annexe 3 : Grilles de notation ESR

(4 pages)

NOM DU SITE	scierie Nicolas à Maurrin	NUMERO DU SITE	local hydrocarbures
-------------	---------------------------	----------------	---------------------

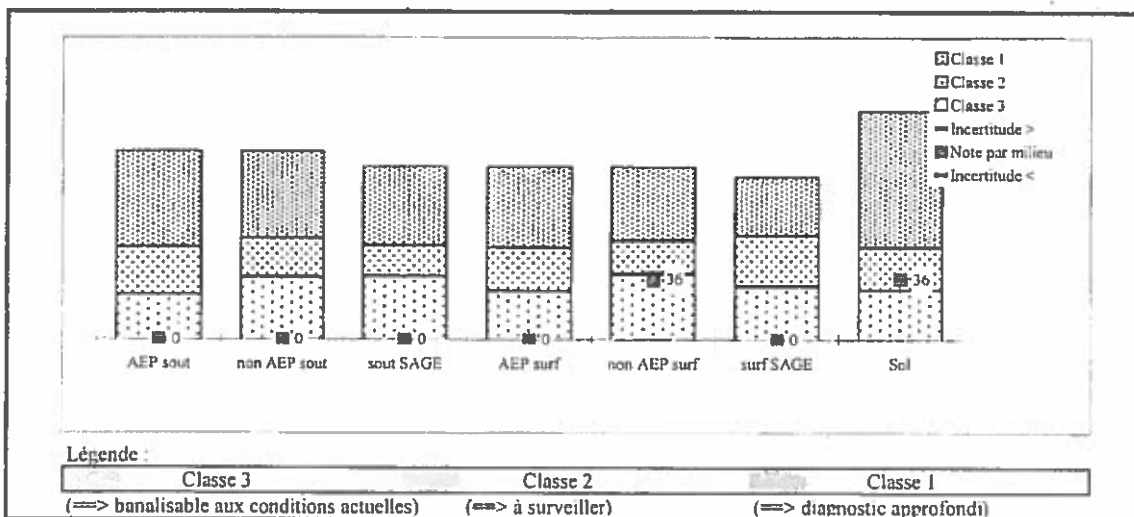
Nombre de milieux notés	2	dont	en classe 1.	1	en classe 2.	1	en classe 3.	CLASSEMENT DU SIT	2
AEP souterraine		AEP superficielle			Sol par contact		2	Incertitude maximum :	8%
non AEP souterraine		non AEP superficielle		3	Evaluateur :	V. REYNAUD			
Ressources souterraine		Ressource superficielle			Validité :	ESR valide			

version 2a, août 2000

Réf jrm/1 - 001206

?	Notes	Cotes	Rubriques	Commentaires
			POTENTIEL D'ANGER	
		1.1.2	sur le milieu Eaux souterraines	Milieu non pris en compte
3		1.1.3	sur le milieu Eaux superficielles	Substance dangereuse (>1000ppm)
3		1.1.4	sur le milieu Sol	Substance dangereuse (>1000ppm)
			QUANTITES ESTIMEES	
1		1.2	Quantité estimée de la source	< (1ha, ou 10000T, ou 10000 m3) ou < (10T, ou 10 m3 si substance pure)
			MOBILISATION	
?	3	2.1.1	Solubilité (milieux "eaux")	Très soluble (> 1000 mg/l)
2		2.1.2	Etat physique de la source	Liquide ou boueux
1		2.1.3	Précipitations annuelles	moins de 1000mm de pluie par an
		2.1.4	Potentiel d'inondation	Zone non inondable
			TRANSFERT-SOURCE-MILIEU	
1		2.1.5	Conditionnement des polluants	Conteneurs en bon état, non protégés
		2.1.6.	Confinement- Eaux souterraines	Protection bonne + dispositifs de surveillance dans le temps
1		2.1.6.	Confinement- Eaux superficielles	Protection bonne ou moyenne + surveillance
1		2.1.6.	Confinement-Sol	Protection bonne ou moyenne + surveillance
1		2.1.7	Potentiel de ruissellement	Pente 1-5% (source en surface). Pente >5% ou drainage (source enterrée)
			TRANSFERT-MILIEU-CIBLE	
		2.2.1.	Epaisseur de la ZNS (Nappe AEP)	Pas de nappe
		2.2.1.	Epaisseur de la ZNS (Nappe non AEP)	Pas de nappe
		2.2.1	Epaisseur de la ZNS (Nappe future ressource)	Pas de nappe
		2.2.2	Nature de la ZNS (Nappe AEP)	Pas de nappe
		2.2.2	Nature de la ZNS (Nappe non AEP)	Pas de nappe
		2.2.2.	Nature de la ZNS (Nappe ressource future)	Pas de nappe
		2.2.3	Perméabilité de la nappe AEP	Pas de nappe
		2.2.3	Perméabilité de la nappe non AEP	Pas de nappe
		2.2.3	Perméabilité de la nappe ressource future	Pas de nappe
			GIBLE	
3		3.1	Accessibilité du site	Ni clôture efficace, ni surveillance
1		3.3	Population sur le site	Moins de 50 personnes
3		3.4	Type de population sur le site	Population sensible
			CAPTAGES AEP	
		3.5	Proximité de captage souterrain pour l'AEP	Captages/usage à plus de 5 km, amont ou aval
		3.6.1	Proximité de l'eau de surface pour l'AEP	Eau de surface à plus de 1km
		3.6.2.	Eau de surface comme ressource future	Eau de surface à plus de 1km ou pas de ressource à préserver
		3.7.1	Population alimentées en AEP souterrain	Aucune personne
		3.7.2	Population alimentée en AEP de surface	Aucune personne
			USAGES NON AEP	
		3.8.1a	Eaux souterraines : proximité des captages	Captages/usage à plus de 5 km, amont ou aval
		3.8.1b	Eaux souterraines : usage	Aucun usage
		3.8.2a	Eaux surface : proximité des captages	Captages/usage à plus de 5 km, amont ou aval
3		3.8.2b	Eaux surface : usage	Usage agricole (élevage, irrigation, agro-alimentaire) ou récréatif
			IMPACTS CONSTATES	
		4.2a	sur les eaux souterraines pour l'AEP	Impact ni constaté, ni suspecté
		4.2b	sur les eaux souterraines NON AEP	Impact ni constaté, ni suspecté
		4.2c	sur les eaux souterraines d'un SAGE	Impact ni constaté, ni suspecté
		4.3a	sur les eaux de surface pour l'AEP	Impact ni constaté, ni suspecté
		4.3b	sur les eaux de surface NON AEP	Impact ni constaté, ni suspecté
		4.3c	sur les eaux de surface d'un SAGE	Impact ni constaté, ni suspecté
		4.4	sur le sol (contact direct)	Impact ni constaté, ni suspecté

AEP souterrains			NON AEP souterrains			Nappe SAGE		
Note	+/-		Note	+/-		Note	+/-	
Classe	Binf	Bsup	Classe	Binf	Bsup	Classe	Binf	Bsup
Incertitude	27	55	Incertitude	37	60	Incertitude	38	56
AEP surface			NON AEP surface			Eaux surface SAGE		
Note	+/-		Note	36 +/-		Note	+/-	
Classe	Binf	Bsup	Classe	3		Classe	Binf	Bsup
Incertitude	29	55	Incertitude	8%		Incertitude	32	62
SOL par contact			Résultats par Milieux d'exposition/Usages					
Note	36 +/-		<i>version 2a, août 2000</i>					
Classe	2		<i>Réf jrm/1 - 001206</i>					
Incertitude	Binf	Bsup						
	30	55						



	AEP sout	non AEP sou	sout SAGE	AEP surf	non AEP sur	surf SAGE	Sol
Classe 1	•	•	•	•		•	
Classe 2	•	•	•	•		•	☺
Classe 3	•	•	•	•	☺	•	

• Milieux non notés

	Danger	Transfert	Cible
AEP sout			
non AEP so			
sout SAGE			
AEP surf			
non AEP sur	42%	8%	50%
surf SAGE			
Sol	50%	11%	39%

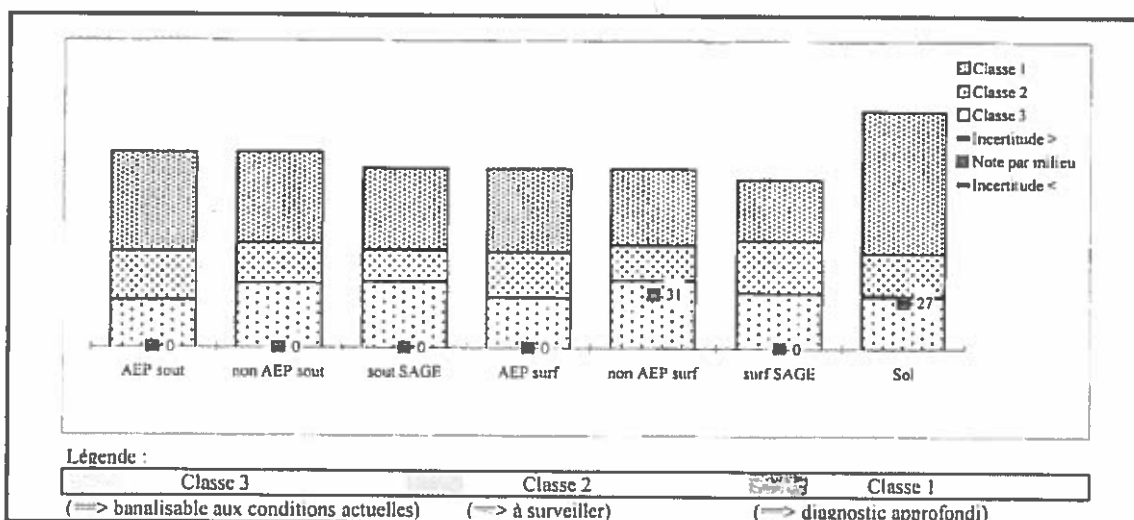
GLASSEMENT DU SITE	
Nombre de milieux notés	2
Nombre de milieux en classe 1	
Nombre de milieux en classe 2	1
Nombre de milieux en classe 3	1
(=> surveillance)	
Classement du site	2
Classement fiable	8%

Documents consultés

Nom du site	scierie Nicolas à Maurrin		
Numéro	local hydrocarbures		
Typologie de la source			
Stockage déchets en surface :		enterrés :	
Stockage produits en surface :	x	enterrés :	
Sol pollué source primaire :		source secondaire :	
Lentille de substances dans un aquifère			

NOM DU SITE		scierie Nicolas à Maurrin		NUMERO DU SITE		bac de trempage - xilix anti bleu	
Nombre de milieux notés	2	dont	en classe 1,	en classe 2,	2	en classe 3.	CLASSEMENT DU SIT
AEP souterraine		AEP superficielle		Sol par contact		3	Incertitude maximum : 6%
non AEP souterraine		non AEP superficielle	3	Evaluateur :	V. REYNAUD		
Ressources souterraine		Ressource superficielle		Validité :	ESR valide		
version 2a, août 2000				Réf : jrm/1 - 001206			
?	Notes	Cotes	Rubriques	Commentaires			
POTENTIEL DANGER							
		1.1.2	sur le milieu Eaux souterraines	Milieu non pris en compte			
	2	1.1.3	sur le milieu Eaux superficielles	Substance moyennement dangereuse (>10000ppm)			
	2	1.1.4	sur le milieu Sol	Substance moyennement dangereuse (>10000ppm)			
QUANTITES ESTIMEES							
	1	1.2	Quantité estimée de la source	< (1ha, ou 10000T, ou 10000 m3) ou <(10T, ou 10 m3 si substance pure)			
MOBILISATION							
?	2	2.1.1	Solubilité (milieux "eaux")	Soluble (entre 1 et 1000 mg/l)			
	2	2.1.2	Etat physique de la source	Liquide ou boueux			
	1	2.1.3	Précipitations annuelles	moins de 1000mm de pluie par an			
		2.1.4	Potentiel d'inondation	Zone non inondable			
TRANSFERT SOURCE-MILIEU							
	1	2.1.5	Conditionnement des polluants	Conteneurs en bon état, non protégés			
		2.1.6	Confinement- Eaux souterraines	Protection bonne + dispositifs de surveillance dans le temps			
	1	2.1.6	Confinement- Eaux superficielles	Protection bonne ou moyenne + surveillance			
	1	2.1.6	Confinement-Sol	Protection bonne ou moyenne + surveillance			
	1	2.1.7	Potentiel de ruissellement	Pente 1-5% (source en surface) Pente >5% ou drainage (source enterrée)			
TRANSFERT MILIEU-CIBLE							
		2.2.1	Epaisseur de la ZNS (Nappe AEP)	Pas de nappe			
		2.2.1	Epaisseur de la ZNS (Nappe non AEP)	Pas de nappe			
		2.2.1	Epaisseur de la ZNS (Nappe future ressource)	Pas de nappe			
		2.2.2	Nature de la ZNS (Nappe AEP)	Pas de nappe			
		2.2.2	Nature de la ZNS (Nappe non AEP)	Pas de nappe			
		2.2.2	Nature de la ZNS (Nappe ressource future)	Pas de nappe			
		2.2.3	Perméabilité de la nappe AEP	Pas de nappe			
		2.2.3	Perméabilité de la nappe non AEP	Pas de nappe			
		2.2.3	Perméabilité de la nappe ressource future	Pas de nappe			
CIBLE							
	3	3.1	Accessibilité du site	Ni clôture efficace, ni surveillance			
	1	3.3	Population sur le site	Moins de 50 personnes			
	3	3.4	Type de population sur le site	Population sensible			
CAPTAGES AEP							
		3.5	Proximité de captage souterrain pour l'AEP	Captages/usage à plus de 5 km, amont ou aval			
		3.6.1	Proximité de l'eau de surface pour l'AEP	Eau de surface à plus de 1km			
		3.6.2	Eau de surface comme ressource future	Eau de surface à plus de 1km ou pas de ressource à préserver			
		3.7.1	Population alimentées en AEP souterrain	Aucune personne			
		3.7.2	Population alimentée en AEP de surface	Aucune personne			
USAGES NON AEP							
		3.8.1a	Eaux souterraines : proximité des captages	Captages/usage à plus de 5 km, amont ou aval			
		3.8.1b	Eaux souterraines : usage	Aucun usage			
		3.8.2a	Eaux surface : proximité des captages	Captages/usage à plus de 5 km, amont ou aval			
	3	3.8.2b	Eaux surface usage	Usage agricole (élevage, irrigation, agro-alimentaire) ou récréatif			
IMPACTS CONSTATES							
		4.2a	sur les eaux souterraines pour l'AEP	Impact ni constaté, ni suspecté			
		4.2b	sur les eaux souterraines NON AEP	Impact ni constaté, ni suspecté			
		4.2c	sur les eaux souterraines d'un SAGE	Impact ni constaté, ni suspecté			
		4.3a	sur les eaux de surface pour l'AEP	Impact ni constaté, ni suspecté			
		4.3b	sur les eaux de surface NON AEP	Impact ni constaté, ni suspecté			
		4.3c	sur les eaux de surface d'un SAGE	Impact ni constaté, ni suspecté			
		4.4	sur le sol (contact direct)	Impact ni constaté, ni suspecté			

AEP souterrains			NON AEP souterrains			Nappe SAGE		
Note	+/-		Note	+/-		Note	+/-	
Classe	Binf	Bsup	Classe	Binf	Bsup	Classe	Binf	Bsup
Incertitude	27	55	Incertitude	37	60	Incertitude	38	56
AEP surface			NON AEP surface			Eaux surface SAGE		
Note	+/-		Note	31 +/-		Note	+/-	
Classe	Binf	Bsup	Classe	3		Classe	Binf	Bsup
Incertitude	29	55	Incertitude	6%		Incertitude	32	62
SOL par contact			Résultats par Milieux d'exposition/Usages					
Note	27 +/-		version 2a, août 2000					
Classe	3		Réf jrm 1 - 001206					
Incertitude	Binf	Bsup						
	30	55						



	AEP sout	non AEP sou	sout SAGE	AEP surf	non AEP sur	surf SAGE	Sol
Classe 1	•	•	•	•		•	
Classe 2	•	•	•	•		•	
Classe 3	•	•	•	•	☺	•	☺

• Milieux non notés

	Danger	Transfert	Cible
AEP sout			
non AEP so			
sout SAGE			
AEP surf			
non AEP sur	32%	10%	58%
surf SAGE			
Sol	50%	11%	39%

CLASSEMENT DU SITE	
Nombre de milieux notés	2
Nombre de milieux en classe 1	
Nombre de milieux en classe 2	
Nombre de milieux en classe 3	2
(=> banalisable pour l'usage actuel)	
Classement du site	3
Classement fiable	6%

Documents consultés

Nom du site	scierie Nicolas à Maurrin		
Numéro	bac de trempage - xilix anti bleu		
Typologie de la source			
Stockage déchets	en surface :	enterrés :	
Stockage produits	en surface :	enterrés :	
Sol pollué	source primaire :	source secondaire :	
Lentille de substances dans un aquifère			



Fiche signalétique

Rapport

Titre : *Scierie NICOLAS-LABEYRIE à Maurrin (40) – Etape B du diagnostic initial et ESR.*

Numéro et indice de version : *A35490/A*

Date d'envoi : *Octobre 2004*

Nombre de pages : *17*

Diffusion (nombre et destinataires) :

1 ex. Service de documentation

1 ex. Auteur

Nombre d'annexes dans le texte : *3*

Nombre d'annexes en volume séparé : *0*

3 ex. Client

1 ex. BOR

Client

Coordonnées complètes : *Maître GUERIN
2, rue du 49^{ème}
64100 BAYONNE*

Téléphone : 05.59.46.20.10

Télécopie : 05.59.25.49.06

Nom et fonction des interlocuteurs : *Melle GRANGER*

ANTEA

Unité réalisatrice : *Agence AQUITAINE-CHARENTES MIDI-PYRENEES - AR/BOR*

Nom des intervenants et fonction remplie dans le projet :

Interlocuteur commercial : F. CRUZEL

Responsable de projet : H. MILLER

Auteur : V. REYNAUD

Secrétariat : M.C. ABASSI

(signature)

Qualité

Contrôlé par : *H. MILLER*

(signature)

Date : *Octobre 2004 - Version A*

N° du projet : *BORP030420*

Références et date de la commande : *ordonnance du juge du 19/06/04*

Mots-clés : *ESR, scierie, analyse, sondage, sol*

